

Association des parents d'élèves de l'école européenne de Bruxelles IV AISBL

Parents Association of the European School, Brussels IV Aisbl

Elternvereinigung der Europäischen Schule Brüssel IV Aisbl

Associazione dei genitori della Scuola Europea di Bruxelles IV Aisbl

Oudervereniging van de Europese School Brussel IV Aisbl

Асоциация на родителите на учениците от Европейско училище Брюксел IV AISBL

Asociația de părinții elevilor de la Școala Europeană de Bruxelles IV AISBL



Assemblée Générale

10 décembre 2014

19h – 23h

Salle Polyvalente

Ecole Européenne de Bruxelles IV

Drève Sainte-Anne, 86, B-1020 Bruxelles

Version française

Compte-rendu de réunion

Ordre du jour
Assemblée générale 10/12/2014

Partie I (19.00 – 19.30) : Pour les membres uniquement

1. Election

- a. Désignation du Bureau électoral
- b. Cessation de fonction (démission et fin de mandat)
- c. Présentation des candidats
- d. Election

Partie II (19.30 – 20.30) : Ouvert au public

2. Discussion avec les directeurs/directrice de l'école:

- a. Monsieur Schlabe, Monsieur Cole et Madame Kirby
- b. Questions/Réponses

Partie III (20.30 – 23.00) : Pour les membres uniquement

3. Rapport d'activités (a) et présentation des comptes 2013-2014 (b)

- a. Questions/réponses
- b. VOTE de la décharge du CA sur la base du rapport des auditeurs pour l'exercice clos le 31 août 2014.

4. Rapport sur la rentrée scolaire 2014-2015

5. Présentation du budget 2014-2015

- a. Questions/réponses
- b. VOTE du budget 2014-2015

6. Présentation et discussion des dossiers en cours

7. Points/Résolutions soumis par les parents

- a. Résolution
- b. Questions/réponses
- c. VOTE de la (des) résolution(s)

8. Résultat des élections

9. Divers

Participation à l'Assemblée Générale

L'AG s'est tenue le 10 décembre, 2014 à la Salle Polyvalente de l'École Européenne IV, Drève Sainte Anne, 86, 1020 BRUXELLES. L'assemblée a réuni 81 membres effectifs, dont certains disposaient de procurations de vote d'autres membres effectifs (63), ce qui a abouti à un total de 144 votes présents ou représentés.

APEEE comptant 357 représentants de classes, le quorum de 10% (= 36 votants) requis par l'article 9 des statuts est atteint. De plus, des membres adhérents et des invités sont aussi présents.

Joëlle Salmon préside l'assemblée générale pour la partie I, Ralph Wischermann et Carla Sabeva président la partie III.

L'assemblée générale a débuté à 19h05 et s'est terminée à 23h.

Partie I: pour les membres uniquement

1. Election

a. Désignation du Bureau électoral

Joëlle Salmon demande aux participants de se porter volontaires pour le Bureau électoral.

Il est demandé à l'Assemblée générale d'accepter toutes les candidatures reçues.

Décision 2014-10-12_1: *L'Assemblée Générale APPROUVE la nomination des quatre volontaires: Camilla Gaudina (IT), Carine Hanssens (NL), Agatte Recil (EN) and Thomas Küpper (NL) comme Bureau Électoral. (Unanimité, aucune abstention ou objection).*

b. Cessation de fonction (démission et fin de mandat)

La Présidente informe l'Assemblée Générale de la démission durant l'année des membres suivants:

Catherine Mahaux a démissionné le 7 février 2014.

Cristina Vanberghen Coteanu a démissionné le 4 juillet 2014.

Jane Okafor a démissionné le 21 août 2014.

Alessandro Roggi a démissionné le 14 octobre 2014.

Rachid Ahajjam a démissionné le 17 novembre 2014.

L'Assemblée Générale prend note des démissions (d) et cessations de fonction pour fin de mandat (c) des personnes suivantes:

Catherine Mahaux (d) ; Cristina Vanberghen Coteanu (d) ; Jane Okafor (d) ; Alessandro Roggi (d) ; Rachid Ahajjam (d) ; Sarah Conyers Barber (c) ; Christian Drantmann (c) ; Marc Henriques de Granada (c) ; Iseult Lennon Hudson (c) ; Joëlle Salmon (c) ; Martina Sindelar (c) ; Josephine Usher (c) ; Benoît Vandergeeten (c) ; Ralph Wischermann (c).

c. Présentation des candidats

Les candidats suivants se présentent brièvement

1	Christian DRANTMANN	DE
2	Martina SINDELAR (Joëlle Salmon lit une déclaration préparée par Mme Sindelar car elle est dans l'impossibilité de participer)	DE
3	Josephine USHER (Joëlle Salmon présente la candidature de Mme Usher car elle est dans l'impossibilité de participer)	EN
4	Sarah CONYERS BARBER	EN
5	Catherine DAGUET (Joëlle Salmon lit une déclaration préparée par Mme Daguet car elle est dans l'impossibilité de participer)	FR
6	Marc HENRIQUES DE GRANADA	FR
7	Bogdan AMBROZIE	RO
8	Paolo Maria RAFFONE	EN

9	Michela BEATI	IT
10	Karina SULEIMANOVA	FR
11	Nóra Edit KÁRPÁTI	DE

La présidente demande si d'autres participants à l'assemblée se portent candidats. Aucune autre personne ne se présente.

d. Election

Comme le nombre de candidats n'excède pas le nombre de sièges à pourvoir au Conseil d'Administration, la présidente propose de procéder par un vote en bloc pour l'ensemble des candidats. Il est également proposé de voter à main levée. Il est demandé au plénum d'approuver cette procédure. Aucune objection n'est soulevée par l'Assemblée.

Le vote prend place et le bureau électoral communique les résultats suivants:

Décision 2014-10-12_2: *L'Assemblée Générale DECIDE de nommer les 11 candidats comme membres du Conseil d'Administration (Unanimité, aucune abstention, aucun votes négatifs).*

La présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'Administration.

Partie II: Ouverte au public

2. Discussion avec les directeurs, directrice de l'école.

- a. **Mr Wulf Schlabe**, Directeur; **Mr David Cole**, Directeur adjoint du secondaire; et **Mme Harriet Kirby**, Directrice adjointe des maternelles /primaire.

M. Schlabe exprime sa satisfaction de l'équipe Administrative pour l'année en cours, et sa confiance qu'ils seront en mesure d'aider les étudiants à préparer avec succès leurs examens du baccalauréat en S6/S7.

M. Cole souligne la priorité de construire une école "globale/entière", plutôt que d'avoir des écarts importants entre les écoles maternelles, primaires et secondaires. La communication et la collaboration entre les niveaux scolaires est de la plus haute importance. Un accent particulier est mis sur le passage du primaire au secondaire, en partie grâce à des échanges d'enseignants.

Mme Kirby présente l'apprentissage autonome et coopératif, avec une différenciation accrue, promue par le projet pilote de la tablette, actuellement en cours au niveau S1 et du "BYOD" (Bring Your Own Device) au niveau S5 et au cours de musique. Ces projets pilotes sont encadrés par des consultants externes, et permettront d'éliminer la tâche parfois difficile de trouver des manuels pour le programme des Ecoles européennes. Les aspects techniques de ces projets sont encore en cours de développement.

A l'école primaire cette année, un accent particulier est mis sur l'apprentissage réflexif et l'auto-évaluation. Les étudiants de toutes les sections linguistiques sont invités à souligner leurs réalisations et à parler des prochaines étapes de leur processus d'apprentissage. C'est également un élément clé pour la transition des élèves du primaire au secondaire, l'application de leurs connaissances, du "qui ils sont", dans quelle matière ils sont bons et ce qu'ils sont intéressés à apprendre par la suite. L'objectif est de donner aux enfants la connaissance de leurs forces et faiblesses.

Grandir ensemble: La section roumaine a connu une croissance robuste, tandis que la section bulgare a encore besoin de support. M. Schlabe considère le développement de cette section comme une priorité pour montrer la valeur de l'apprentissage de la langue et de la culture bulgare. Il est également annoncé la possibilité de l'ouverture d'une section estonienne à Laeken en septembre 2016, mais cette possibilité doit encore être confirmée.

L'inspection globale de l'école qui a eu lieu durant le premier semestre 2014 a été très bien accueillie et a eu un impact important. L'une des principales recommandations issues de l'inspection concerne le besoin spécial de soutien pour l'EEBIV Laeken par l'autorité centrale en raison de notre situation unique. Le manque d'enseignants détachés dans notre école signifie un besoin particulier supplémentaire de soutien de la part du Middle management. Mais il y a des avantages à cette situation: l'école est libre de choisir des enseignants qui conviennent mieux. D'autre part, l'inconvénient est qu'il n'y a aucune garantie que le personnel reste.

Préparation du Baccalauréat: M. Schlabe a annoncé qu'à partir de septembre 2015, l'EEBIV va trouver des mentors provenant d'autres écoles européennes pour venir une fois par semaine à Laeken afin de guider les élèves et les enseignants sur la façon de préparer les

examens du Bac. Cette idée a reçu le soutien des inspecteurs, qui sont prêts à fournir des noms d'enseignants qui pourraient être des mentors appropriés.

Discipline: Un suivi est effectué sur les problèmes de comportement tels que le vol et la drogue à l'école.

SEN: M. Schlabe se réfère à la motion déposée par les parents à l'AG demandant que l'EEBIV devienne une école inclusive. Il déclare que si l'école était inclusive, cela signifierait que chaque enfant devrait être accepté, quel que soit son handicap. L'EEBIV n'a pas le réseau ou les infrastructures adaptées pour ce faire. Bien que L'EEBIV s'efforce de fournir un niveau maximum d'intégration, il serait irresponsable pour l'école d'essayer de donner un niveau de soins qu'elle n'est pas à même de fournir. L'école peut seulement accepter les documents délivrés et évaluer si elle est capable de fournir le niveau de soins approprié. En Belgique, il existe un réseau pour les soins intensifs qui est mieux que ce que l'Ecole Européenne peut fournir. L'école est tenue de suivre les directives du Conseil Supérieur. Le directeur renvoie les parents vers le lien de la politique SEN sur le site eursc.eu.

Les abords de l'école: L'école a maintes fois alerté et continue d'alerter la commune à propos de la situation dangereuse sur la Drève Sainte-Anne mais obtient souvent une absence de réaction, ou des promesses vides.

Accès à l'école maternelle: Pour des raisons de sécurité, l'école ne peut plus permettre aux parents d'avoir accès au bâtiment des maternelles. M. Schlabe approuve la proposition des parents de créer un nouveau point d'accès à la gauche de l'entrée du parking. Ceci a été suggéré à la Régie des Bâtiments qui a indiqué qu'un tel projet nécessiterait un co-financement, mais rien de concret n'a été décidé.

Distributeurs automatiques: Les étudiants ont été informés que la gestion des déchets doit être améliorée, sinon les distributeurs automatiques seront enlevés. Certains parents sont fortement contre ces machines. Le contrat est de deux ans, après quoi l'école peut renégocier et essayer de trouver un fournisseur qui répond mieux aux besoins de notre école. Le premier appel d'offres a montré qu'aucune société ne veut offrir des produits alimentaires frais dans de telles machines.

Cafétéria: Les étudiants sont très désireux d'avoir une cafétéria où ils pourraient acheter des sandwichs à la carte, etc. Le problème est que les cafétérias des autres écoles européennes fonctionnent à perte, ce qui rend très difficile de trouver un fournisseur de services prêts à s'impliquer. Une proposition a été faite pour que les étudiants eux-mêmes s'impliquent et exécutent ce projet, tout en leur fournissant un budget et en leur donnant une certaine responsabilité.

b. Questions des parents

Q: Le rapport concernant l'inspection globale de l'école peut-il maintenant être rendu public?

R: Il devrait certainement être rendu public, peut-être de façon plus appropriée via les représentants de classe. Le Conseil d'administration de l'APEEE discutera comment faire.

Q: En ce qui concerne les distributeurs automatiques, une possibilité de négociation est-elle prévue dans le contrat avec le distributeur pour obtenir une variété différente de produits dans les machines?

R: Oui, cela est stipulé dans le contrat mais la société est venue avec une liste d'aliments contenant peu de sucre ou sans sucre à partir de laquelle l'école a dû faire un choix, après la signature du contrat. M. Schlabe va demander à Mme Cheron de contacter la société, et peut-être inviter un représentant de l'association des parents pour participer à une réunion avec le Groupe de travail sur la sécurité et la santé afin de discuter de cette question directement avec les parents.

Les parents devraient également rendre leurs enfants responsables pour faire les bons choix.

Q: Comment les étudiants de l'EEBIV réussissent-ils par rapport aux autres écoles européennes et nationales?

R: Les écoles européennes sont parmi les meilleures, mais les résultats varient d'un pays à l'autre. L'Autorité centrale compare les points des écoles européennes aux points des écoles nationales de chaque pays. Un rapport annuel du Président du Baccalauréat est également rédigé (une personne externe, différent chaque année).

Q: Quelles sont les mesures prises pour les contrôles de sécurité sur l'ensemble du personnel, des chauffeurs de bus aux enseignants?

R: Des contrôles de tout le personnel sont effectués. Toutes les personnes employées par l'APEEE et les chauffeurs d'autobus sont contrôlés également, ceci inclus une demande d'extrait du casier judiciaire (certificat de bonne Vie et moeurs, type B).

Q: Que fait-on à propos de la situation du trafic sur la Drève Sainte-Anne? Qu'en est-il la proposition d'une entrée sur la rue Médori?

R: Les parents de cette école sont en grande partie responsables du problème de la sécurité sur la Drève Sainte-Anne. Un message devrait leur être communiqué directement. M. Schlabe déclare qu'il ne peut rien faire à propos de la commune ou de la Régie des Bâtiments. Bien sûr, il est essentiel que tout accident impliquant un élève soit évité. L'échevine utilise cette route elle-même tous les jours et est consciente de la situation. M. Schlabe est ouvert à l'idée d'une entrée sur la rue Médori, mais il doit d'abord avoir plus d'informations sur l'évolution de l'aménagement de la zone autour de l'école.

Q: Comment les parents participent-ils à la planification et à la mise en œuvre du projet de tablette?

R: Ce projet est encore au stade de la planification / projet pilote, et le plan n'a pas encore été entièrement élaboré. Les enseignants doivent encore être formés, mais M. Cole est ouvert aux commentaires des parents.

La Présidente remercie les directeurs pour leur temps et de contributions.

Partie III: Pour les membres uniquement

3. *Rapport d'activités (a) et présentation des comptes 2013-2014 (b)*

Cette partie de la réunion a été présidée par Carla Sabeva et Ralph Wischermann.

(a) Rapport d'activités du Conseil d'Administration de l'Association des parents des élèves de l'Ecole Européenne Bruxelles IV (APEEE) pour l'année scolaire 2013-2014

L'Assemblée générale est été invitée à exprimer des questions découlant du rapport d'activités inclus dans les documents préparatoires qui ont été distribués avant la réunion.

Une question est soulevée au sujet de la Somerfest, concernant les résultats de la dernière fête. Sarah Ironside répond, en insistant sur l'ampleur de l'effort requis pour planifier et exécuter cet événement et la nécessité absolue que plus de parents s'impliquent. Quant aux chiffres, ils venaient d'être finalisés le matin et le comité de Somerfest a l'intention de se réunir pour en discuter. Les résultats apparaîtront dans la prochaine newsletter de l'APEEE.

(b) Présentation des comptes 2013-2014

Marc Henriques de Granada présente les résultats 2013-2014. Il rappelle à l'Assemblée que lorsque l'APEEE a été mise en place, il y avait un déficit, un prêt aux autres APEEEs de Bruxelles qui devait être remboursé, et pas de réserve budgétaire.

Le résultat financier global est positif. Il est rappelé à l'assemblée que lors de la réunion de l'an dernier il avait été annoncé qu'il y aurait un résultat positif pour le transport.

Les principaux éléments qui ont eu un impact positif sur les résultats 2013/2014 sont:

- Une augmentation des inscriptions dans les services;
- Une amélioration de suivi des paiements grâce au système d'enregistrement "Point.be", avec une diminution des factures impayées;
- Une marge inutilisée pour le transport et la cantine;
- La non-application de la mise en œuvre des ajustements salariaux due à des décisions gouvernementales belges et les coûts des formations moins élevés que prévus;
- L'un des investissements prévus pour la cantine a été retardé.

Marc rappelle à l'Assemblée que les prêts des autres APEEEs de Bruxelles doivent être remboursés. L'année dernière, Ixelles a demandé à avoir son prêt remboursé anticipativement. Cette année, Uccle fait la même demande. L'Assemblée est informée qu'elle sera appelée à voter sur cela plus tard.

Marc souligne qu'il est de bonne pratique de garder une réserve financière. L'APEEE a des responsabilités juridiques et financières à respecter. Notre organisation doit avoir suffisamment de réserves pour payer l'ensemble du personnel si nécessaire. Pour référence, il a mentionné que les autres APEEEs de Bruxelles ont des réserves beaucoup plus élevés. En outre, l'EEBIV est encore en croissance et en changeant chaque année. Le nombre d'utilisateurs des services n'est pas encore stable.

Après la présentation, un certain nombre de questions ont été soulevées:

Q: Il y a une demande pour voir le bilan et une question demandant pourquoi il y avait une différence au niveau du résultat dans le rapport des auditeurs et dans le rapport de Marc.

R: Marc répond que le rapport tel que présenté reprend les résultats et les investissements.

Q: Est-ce que le coût budgétaire est neutre? L'information n'est pas claire, incomplète et il est donc impossible de voter.

R: Jusqu'à présent, la budgétisation a été très conservatrice mais dans le but de devenir neutre. En raison du contexte en constante évolution, le budget doit encore être affiné, mais nous devons nous rappeler que nous avons vécu une période de bouleversements et que la faillite doit être évitée.

Q: Une autre remarque de l'assemblée concerne le transport pour lequel il est demandé explications.

R: Ce parent est invité à venir au bureau du transport afin d'avoir une explication plus détaillée.

VOTE

Le vote a lieu et le Bureau électoral fournit les résultats suivants:

Décision 2014-10-12_3: *L'Assemblée générale DECIDE la décharge du Conseil d'Administration sur les comptes certifiés 2013-14 (138 votes pour, 4 abstentions, 2 votes négatifs).*

Décision 2014-10-12_4: *L'Assemblée générale DECIDE de reporter le résultat positif à l'année suivante (136 votes pour, 8 abstentions, 0 vote contre).*

Décision 2014-10-12_5: *L'Assemblée Générale DECIDE de rembourser avant la date limite prévue le solde complet du prêt consenti par l'APEEE de l'EEBI Uccle (134 votes pour, 4 abstentions, 6 votes contre).*

4. Rapport sur la rentrée scolaire 2014-2015

Il est demandé à l'Assemblée s'il y a des questions au sujet du rapport de début d'année scolaire.

Joëlle Salmon souligne la création du Fonds communautaire cette année. Le Fonds a déjà reçu des demandes de financement de projets de l'école, et anticipe des demandes de la part des étudiants. Le Fonds communautaire est dans l'attente de contributions du comité Somerfest et de la section anglophone résultant de la fête d'Halloween.

Q: Comment sont évaluées les demandes de financement du Fonds communautaire?

R: Les lignes directrices sont disponibles sur le site web de l'APEEE. Le Fonds communautaire est géré par un comité de six personnes, qui peuvent approuver un montant jusqu'à 750€ sans devoir le soumettre pour approbation au conseil d'administration. Le Fonds communautaire vise à aider au financement de projets qui profiteront aux enfants l'EEBIV. Le budget sera alimenté au travers des projets de collecte de fonds.

Q: Quelle est la relation entre le Fonds communautaire et les caisses de classe?

R: Il est précisé que le Fonds communautaire est complètement séparé des caisses de classe. Une fois que les enfants entrent à l'école secondaire, il devient très difficile de gérer ces caisses de classe parce que les étudiants ne restent pas dans avec le même groupe d'élèves toute la journée. En outre, les caisses de classe ne sont utilisées qu'au profit de la classe particulière à laquelle elles appartiennent, alors que les projets financés par le Fonds communautaire ont une portée beaucoup plus large.

Q: Est-ce que le Fonds communautaire a le même objectif qu'un Fonds social?

A: Les autres EEBs ont un fonds social, qui est financé par un pourcentage de la cotisation à l'APÉEE. Nous aimerions, dans le futur, atteindre un stade de stabilité qui nous permettra également d'établir un tel fonds. L'an dernier, l'école a demandé aux familles 60 € par élève du secondaire pour les sorties, montant qui n'a pas été utilisé dans certaines classes. En fin de compte, le surplus a été utilisé par l'école comme un Fonds social officieux. Actuellement, les bénéfices des distributeurs automatiques sont utilisés de la même manière.

5. *Présentation du budget 2014-2015*

Natalia Vandenberghe, qui succède à Marc Henriques de Granada en tant que trésorière pour l'année en cours, présente le budget de l'année scolaire 2014-2015. Son objectif est d'évaluer le plus précisément possible la situation financière de l'APÉEE, tout en maintenant une provision sécurisée pour les services.

Propositions

Le projet comprend les budgets tels que préparés pour les services, l'administration et le comité du Fonds communautaire et comprennent toutes les recettes et les dépenses qui peuvent raisonnablement être attendues pendant cette année budgétaire 2014-2015.

Les propositions relatives au budget 2014/2015 sont:

- le maintien de la cotisation de 50 €;
- le maintien des prix des transports;
- la réduction moyenne de 5% du prix pour les activités périscolaires;
- réduire les prix de la cantine de 20%;
- le recrutement de deux membres supplémentaires du personnel à temps partiel: un assistant pour le bureau transport (transport) et un webmaster (affaires générales). Le Conseil remercie chaleureusement le webmaster sortant Nigel Freake pour ses nombreuses contributions au fil des ans;
- faire une donation unique de 5,000€ au Fonds communautaire et prendre en charge les frais de gestion du compte bancaire qui sont actuellement liés au Fonds communautaire par versement à partir de la ligne budgétaire "coûts financiers" des affaires générales (environ 100 € par an pour le seul compte bancaire de l'association qui doit supporter ce type de frais suite à une modification de la réglementation dans le secteur bancaire).

Question de la salle:

Q: Pourquoi les parents sont-ils tenus de payer une cotisation d'adhésion de 50 € ? Cette cotisation est plus chère que dans les autres EEBs.

A: Les frais d'adhésion sont obligatoires dans nos statuts pour les membres effectifs. Ils ont également été rendus obligatoires pour les familles des enfants qui utilisent les services de l'APÉEE parce qu'à l'époque où ils ne l'étaient pas très peu de membres la payaient. Dans d'autres écoles, le niveau de paiement sur base volontaire est d'environ 85%-90%.

Ces frais sont nécessaires pour couvrir les frais administratifs de l'APEEE.

VOTE

Décision 2014-10-12_6: *L'Assemblée Générale DECIDE d'adopter le budget présenté par le Conseil d'administration pour l'année scolaire 2014-2015 (137 votes pour, 0 abstention, 6 votes contres).*

6. *Présentation et discussion des dossiers en cours*

Transport: Coûts de transport pour les enfants de parents divorcés

La Présidente informe l'Assemblée que, depuis la rédaction des documents de l'Assemblée générale, le statut du dossier s'est amélioré. Une lettre a été envoyée à tous les parents le 8 décembre 2014. Il n'y a eu aucune question de la salle.

Représentants de la Section

Il est demandé à l'Assemblée si le système de Représentants des sections pouvait être approuvé tel qu'il a été proposé dans le rapport qui accompagnait l'invitation à l'Assemblée Générale.

VOTE

Décision 2014-10-12_7: *L'Assemblée Générale DECIDE, afin de faciliter la communication entre l'école (y compris les conseils d'éducation), l'APEEE et les parents, d'établir un système de Représentants de Section (107 votes pour, 21 abstentions, 9 votes négatifs).*

7. *Points/Résolutions présentés par les parents*

Le Conseil d'Administration a reçu 3 points/motions à discuter pendant la réunion.

- Une motion sur "L'APEEE entamera des conversations avec le Conseil de direction de l'école à propos de la disponibilité sur les lieux de produits alimentaires mauvais pour la santé".
- Une motion sur les "Méthodes scolaires inclusives centrées sur le SEN" (soutien éducatif)
- Une question sur la "Vérification de l'hygiène en cuisine et à la cantine de l'école" (pour cette question, se référer au rapport 2013-2014 sur la cantine).

Il est demandé aux personnes qui ont proposé ces motions de se lever et de faire une brève présentation. Il n'y a pas eu de vote sur la motion concernant l'hygiène dans la cuisine et la cantine car la personne qui a présenté cette motion était absente et que les questions soulevées dans la requête ont reçu une réponse dans le rapport annuel sur la cantine.

VOTE

Décision 2014-10-12_8: *L'Assemblée Générale DECIDE de travailler pour soit avoir les distributeurs automatiques retirés des locaux de l'école après que le contrat avec le prestataire est épuisé, soit avoir des machines pourvues de différentes collations saines (117 votes pour, 20 abstentions, 7 votes contre)*

Décision 2014-10-12_9: *L'Assemblée Générale DECIDE de renforcer le Groupe de travail SEN, dans le but d'améliorer la politique SEN à l'EEBIV (121 votes en faveur, 19 abstentions, 0 votes contre)*

8. Résultats des élections

Voir point 1 Election.

9. Divers

Rien n'est traité en Divers.

La Présidente remercie les parents et clôt la session à 23h.